

Recours collectif abus Estabrooks-Saint John

Preuve de réclamation

Avertissement de contenu: Répondre aux questions de ce formulaire peut être difficile ou déclencher des émotions. Ce formulaire inclut des questions concernant les préjudices sexuels. Vous pourriez préférer le remplir dans un endroit où vous vous sentez en sécurité ou avec le soutien d'une personne de confiance.

Si vous avez besoin de soutien immédiat, une aide est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en appelant la ligne d'assistance de Violence Sexuelle Nouveau-Brunswick au 506-454-0437. Des ressources de soutien supplémentaires sont disponibles à la fin de ce formulaire ou sur le site saintjohnrecourscollectif.kpmg.ca.

Renseignements importants

- Remplissez et soumettez ce formulaire de réclamation pour demander une indemnisation dans le cadre du règlement pour les préjudices liés aux abus sexuels commis par Kenneth Estabrooks, alors qu'il était employé comme agent de police de la Ville de Saint John, entre le 1er janvier 1953 et le 1er novembre 1975.
- Si vous remplissez ce formulaire pour vous-même, vous n'êtes pas tenu de fournir des documents, des dossiers ou d'autres preuves prouvant que vous avez été abusé par Kenneth Estabrooks.
- Si vous remplissez le formulaire en tant que représentant successoral pour une personne décédée, vous devez fournir des preuves démontrant que vous avez l'autorité légale d'agir en son nom, ainsi que des documents prouvant que les abus sexuels que vous déclarez ont eu lieu.
- Veuillez lire attentivement ce formulaire et l'Avis d'approbation du règlement, puis complétez votre formulaire de réclamation à votre propre rythme. Vous pouvez télécharger une copie PDF de ce formulaire et de l'Avis d'approbation du règlement depuis le site saintjohnrecourscollectif.kpmg.ca.
- Envoyez votre formulaire de réclamation complété ainsi que tous les documents qui l'accompagnent à l'administrateur avant le **13 avril 2027**.
- Demandez de l'aide si vous ne comprenez pas quelque chose. Si vous avez des questions ou besoin d'aide, contactez l'administrateur au 1-855-609-2759 ou par courriel à l'adresse saintjohnrecourscollectif@kpmg.ca. Une assistance en personne est également disponible sur demande.

- Vous pouvez également demander de l'aide aux avocats qui représentent les membres de ce recours collectif à leurs coordonnées suivantes :

Koskie Minsky LLP	McKiggan Hebert Lawyers
Courriel: estabrooksabuseclassaction@kmlaw.ca Téléphone: 1-866-777-6323 20 Queen Street West Suite 900, Box 52 Toronto ON M5H 3R3	Courriel: info@mckigganhebert.ca Téléphone: 902-423-2050 1959 Upper Water Street, Suite 502 Purdy's Wharf Tower 1 Halifax NS B3J 3N2

Toutes les informations fournies, y compris votre identité, seront strictement confidentielles et ne seront utilisées que pour le processus de réclamation.



Liste de vérification : Votre formulaire de réclamation est-il complet ?

- Relisez le formulaire de réclamation pour vous assurer qu'il est complet et exact.
- Signez et datez ce formulaire de demande à la page 12.
- Si vous soumettez ce formulaire de réclamation en tant que représentant de quelqu'un, joignez les documents démontrant que vous avez l'autorité légale de représenter la personne qui fait cette réclamation.
- Conservez une copie de ce formulaire de réclamation pour vos dossiers.

Soumettez le formulaire de réclamation et tous les documents qui l'accompagnent avant le 13 avril 2027 de l'une des manières suivantes :

Par courriel : saintjohnrecourscollectif@kpmg.ca

Par la poste ou par messagerie :

KPMG Inc.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal QC H3A 0A3
À l'attention de l'Administrateur du Recours
collectif abus Estabrooks-Saint John

En personne :

KPMG INC.
City Hall Building, Suite 501
15 Market Square
Saint John NB E2L 1E8



Que se passe-t-il après avoir soumis une réclamation ?

- L'administrateur pourra vous contacter s'il a besoin de plus d'informations ou afin de clarifier les informations que vous avez fournies.
- L'administrateur examinera votre formulaire de réclamation et décidera si vous êtes admissible à une indemnisation dans le cadre du règlement.
- Lorsque toutes les réclamations auront été traitées, l'Administrateur vous contactera pour vous informer du résultat de votre réclamation.
- Si vos coordonnées changent, veuillez svp en informer l'administrateur dès que possible. Les coordonnées de l'administrateur se trouvent à la page 1 du présent formulaire de réclamation.



Que faire si je remplis ce formulaire de réclamation pour quelqu'un d'autre ?

- Si vous remplissez ce formulaire de réclamation pour quelqu'un d'autre parce que la personne est décédée, **vous devez compléter les sections 1 et 2 de ce formulaire** de réclamation et joindre une preuve de votre autorisation à soumettre un formulaire de réclamation en son nom.

Besoin d'aide ? Appelez l'administrateur : 1-855-609-2759

La date limite pour envoyer ce formulaire de réclamation est le 13 avril 2027

SECTION 1 – Vos coordonnées

Si vous complétez ce formulaire de réclamation pour une autre personne, veuillez svp indiquer vos coordonnées dans la section ci-dessous :

Nom complet :

Nom préféré (facultatif) :

Date de Naissance (AAAA-MM-JJ) :

Adresse postale actuelle :

Ville, province, code postal:

Numéro de téléphone:

Pouvons-nous laisser un message vocal ?

Oui Non

Adresse courriel (facultatif) :

Meilleur moyen de vous contacter (cochez jusqu'à trois moyens de contact préférés):

Téléphone

Courriel

Poste

Une pièce d'identité avec photo délivrée par les services gouvernementaux (obligatoire)

Veillez joindre une copie claire (photo ou photocopie) d'une pièce d'identité valide avec photo délivrée par les services gouvernementaux (par exemple, permis de conduire, passeport ou carte d'identité provinciale/territoriale). Le nom et la date de naissance doivent être visibles et correspondre au nom et à la date de naissance fournis à la Section 1.

SECTION 2 - Si vous remplissez ce formulaire de réclamation pour une personne décédée

Veillez compléter cette section uniquement si vous faites cette réclamation pour une personne décédée. Veuillez noter que, pour être admissible à une indemnisation dans le cadre de ce règlement, la personne devait être en vie au **16 mai 2024**.

Si vous complétez le formulaire pour vous-même, vous pouvez ignorer cette section et passer directement à la Section 2.

Informations concernant la personne décédée

Nom complet :

Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :

Date du décès (AAAA-MM-JJ) :

Dernière adresse postale

Ville, province, code postal :

Documents à joindre

Si vous remplissez ce formulaire au nom d'une personne décédée, veuillez expliquer pourquoi vous avez l'autorité de soumettre ce formulaire de réclamation en son nom et joindre l'un des documents suivants prouvant que vous êtes le représentant de sa succession :

- Lettres d'administration
- Lettres d'administration avec testament annexé
- Lettres d'homologation
- Une copie du testament vous désignant comme exécuteur testamentaire

SECTION 3 – Déclaration sous serment

La Section 3 du formulaire de réclamation est une déclaration sous serment. Vous affirmez que tout ce que vous écrivez dans cette partie du formulaire de réclamation est vrai au meilleur de vos connaissances. Si vous ne vous souvenez pas ou n'êtes pas sûr de certains détails, veuillez l'indiquer.

Partie 3A – Admissibilité à l'indemnisation

Ce formulaire de réclamation est destiné aux personnes qui pourraient avoir droit à une indemnisation dans le cadre du règlement du Recours collectif abus Estabrooks-Saint John. Ce règlement s'adresse aux personnes ayant subi des préjudices en raison d'abus sexuels commis par Kenneth Estabrooks lorsqu'il était employé comme agent de police de la Ville de Saint John, entre le 1er janvier 1953 et le 1er novembre 1975.

Pour être admissible, l'administrateur doit s'assurer que les conditions suivantes sont remplies :

- Vous avez subi un préjudice en raison d'abus sexuels commis par Kenneth Estabrooks.
- Les abus sexuels ont eu lieu entre le 1er janvier 1953 et le 1er novembre 1975
- Les abus sexuels ont eu lieu dans la Ville de Saint John.
- Les abus sexuels ont eu lieu alors que Kenneth Estabrooks était un agent de police de la Ville de Saint John.

Pendant quelle(s) date(s) ou période les abus sexuels ont-ils eu lieu?

Date : _____ **OU**
(AAAA-MM-JJ)

Période pendant laquelle les abus ont eu lieu :

Du _____ au _____
(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

Partie 3B – Les abus subis

Veillez prendre note que répondre aux questions de cette section peut être difficile ou déclencher des émotions.

Le règlement prévoit une indemnisation pour les formes suivantes d'abus sexuels.

Les exemples ci-dessous sont fournis à titre d'illustration et ne sont pas exhaustifs. Veuillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent à vous ou à la personne pour laquelle vous remplissez le formulaire de réclamation, puis utilisez l'espace à la page 9 pour décrire ce qui vous est arrivé :

1. Attouchements sexuels, y compris les caresses, les baisers, le toucher des parties intimes et/ou l'exposition des parties génitales
 Une seule fois Plus d'une fois

2. Tentative d'acte sexuel ou acte sexuel accompli, incluant masturbation, activité sexuelle destinée à ressembler à un rapport sexuel, sexe oral, ou acte sexuel incluant pénétration avec une partie du corps (par exemple, pénétration avec un doigt)
 Une seule fois Plus d'une fois

3. Activité sexuelle comportant des menaces ou de l'intimidation, incluant le sexe oral, actes sexuels comprenant pénétration avec une partie du corps (par exemple, pénétration avec un doigt), ou tentative de pénétration anale ou vaginale
 Une seule fois Plus d'une fois
 Par la contrainte ou l'intimidation (incluant des menaces dirigées contre vous ou votre famille)

4. Agression sexuelle comprenant pénétration vaginale ou anale
 Une seule fois Plus d'une fois
 Par la contrainte ou l'intimidation (incluant des menaces dirigées contre vous ou votre famille)

Partie 3C – Préjudices psychologiques admissibles (facultatif)

Si vous souffrez d'un ou de plusieurs Préjudices psychologiques admissibles liés aux abus commis par Kenneth Estabrooks, vous pourriez avoir droit à une indemnisation supplémentaire si vous fournissez des documents justificatifs tels que des dossiers médicaux, un diagnostic médical ou une évaluation psychologique.

Les Préjudices psychologiques admissibles comprennent n'importe lequel des éléments suivants: trouble de stress post-traumatique, trouble anxieux, dépression, trouble de l'alimentation, trouble du sommeil, trouble lié à l'utilisation de substances, problèmes de gestion de la colère, automutilation, dysfonction sexuelle, problèmes d'intimité et/ou autres troubles de la personnalité et/ou troubles psychotiques.

Souhaitez-vous inclure des documents justificatifs pour réclamer une indemnisation supplémentaire pour un Préjudice psychologique admissible ?

- Oui, J'ai joint les pièces justificatives à mon formulaire de réclamation.
- Non.
- Je fournirai peut-être des pièces justificatives plus tard.

Partie 3D – Consentement et signature

- Je comprends que l'Administrateur peut me contacter pour obtenir plus d'informations au sujet de ma réclamation (ou, le cas échéant, à propos de la réclamation de la personne pour laquelle je remplis ce formulaire de réclamation), et je consens à être contacté(e) à cette fin.
- Sous peine de parjure, toutes les informations que j'ai fournies dans ce formulaire de réclamation sont vraies, correctes et complètes, au mieux de mes connaissances et de mes capacités, et tous les documents que je joins à ce formulaire de réclamation sont des copies fidèles et correctes des documents originaux.
- Je comprends que ce formulaire de réclamation et tous les documents que je sou mets avec celui-ci peuvent être vérifiés et examinés par l'Administrateur et/ou les Avocats du groupe afin de s'assurer que tout ce que j'ai déclaré et les informations contenues dans les documents sont véridiques et exactes.
- Je comprends que si je mens dans ce formulaire de réclamation ou si les documents que j'ai soumis s'avèrent frauduleux (c'est-à-dire faux), je ne recevrai aucun paiement et je pourrai être accusé(e) de parjure. Le parjure consiste à donner volontairement de faux renseignements après avoir accepté de dire la vérité.
- Je déclare que les informations que j'ai fournies sont véridiques au mieux de mes connaissances et que je fais cette réclamation de bonne foi. Je comprends que toutes les informations fournies resteront confidentielles.
- Si je remplis ce formulaire au nom d'une personne décédée, je déclare également que je suis autorisé(e) à soumettre cette réclamation et que j'ai inclus les documents requis.

SIGNÉ À

et dans la province/le territoire de _____
(Ville)

(Province/Territoire)

ce _____ jour de _____
(JJ) (Mois) (AAAA)

(Signature)

Vous devez signer cette déclaration devant un commissaire à l'assermentation, un avocat, ou d'une autre personne autorisée. Cela peut être fait en personne ou à distance, lors d'un appel vidéo. Cette personne doit également remplir la section ci-dessous.

Si vous avez besoin d'aide pour cette étape, vous pouvez communiquer avec les avocats du groupe ou l'administrateur des réclamations :

Avocats du groupe	Administrateur des réclamations
<ul style="list-style-type: none">• Courriel: estabrooksabuseclassaction@kmlaw.ca• Téléphone: 1-866-777-6323 <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none">• Courriel: info@mckigganhebert.ca• Téléphone: 902-423-2050	<ul style="list-style-type: none">• Courriel: saintjohnrecourscollectif@kpmg.ca• Téléphone: 1-855-609-2759

Juré ou déclaré solennellement devant moi,
dans la ville de

_____ (Ville)

et la province/le territoire de

_____ (Province/Territoire)

ce _____ jour de _____

(JJ)

(Mois)

(AAAA)

Signature du commissaire à l'assermentation ou du notaire

Nom de l'officier :

(en caractères d'imprimerie) _____

Lieu de l'officier (si
l'assermentation est
effectuée par lien
vidéo): _____

Besoin d'aide ? Appelez l'administrateur : 1-855-609-2759

La date limite pour envoyer ce formulaire de réclamation est le 13 avril 2027

SECTION 4 – Informations relatives au paiement

- Chèque (Aucune autre information n'est requise)
- Dépôt direct (Si vous choisissez cette option, veuillez fournir un chèque annulé ou saisir les informations ci-dessous):

Nom de la banque _____

Nom du titulaire du compte _____

Numéro de transit _____

Numéro de l'institution _____

Numéro de compte _____

Soumission de votre réclamation

Date limite pour soumettre ce formulaire : Ce formulaire doit être soumis avant le **13 avril 2027**.

Vous pouvez soumettre ce formulaire en utilisant l'une des méthodes ci-dessous :

Par courriel : saintjohnrecourscollectif@kpmg.ca

Par la poste ou par courrier :

KPMG INC.

Tour KPMG, Bureau 1500

600, boul. de Maisonneuve Ouest

Montréal QC H3A 0A3

À l'attention de l'Administrateur du Recours collectif abus Estabrooks-Saint John

En personne :

KPMG INC.

City Hall Building, Suite 501

15 Market Square

Saint John NB E2L 1E8

Ressources d'assistance

Les ressources ci-dessous sont à votre disposition si vous avez besoin d'aide.

Assistance immédiate

Organisme	Coordonnées
Violence Sexuelle Nouveau-Brunswick – 24/7	506-454-0437 http://www.svnb.ca/fr

Autres ressources d'assistance

Organisme	Coordonnées
Soutien en santé mentale et en gestion de crises (Nouveau-Brunswick)	<ul style="list-style-type: none">• Ligne d'écoute du Nouveau-Brunswick – 24/7 1-866-355-5550• Unités mobiles d'intervention d'urgence– Saint John 1-888-811-3664
Soutien aux Autochtones et aux Premières Nations	<ul style="list-style-type: none">• Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être– 24/7 1-855-242-3310• Clavardage : http://www.espoirpourlemieuxetre.ca/
Services communautaires locaux de santé mentale	<ul style="list-style-type: none">• Services de santé mentale communautaire de Saint John 506 658 3737• 211 Nouveau-Brunswick – Réseau de ressources communautaires Dial 211